

OCTOBRE
2018

Flash info

 Saint-Père
Marc en Poulet

www.ville-saint-pere.fr
facebook @saintperemarcenpoulet



MÉDAILLE DE LA FAMILLE

À QUI EST-ELLE ATTRIBUÉE ? Aux mères ou pères de famille, ayant élevé au moins quatre enfants français, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. La distinction peut être attribuée par dérogation sous conditions, renseignements à la Mairie. Les dossiers sont à retirer à la mairie et à retourner complétés avant le samedi 15 décembre 2018.



LISTES ÉLECTORALES

INSCRIPTION INDISPENSABLE POUR VOTER, jusqu'au lundi 31 décembre 2018 inclus, pour tous les Français majeurs non-inscrits sur les listes électorales ou qui ont changé de commune de résidence. De plus, les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune doivent indiquer leur nouvelle adresse. Documents à présenter lors de votre inscription à la mairie : une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.



DÉCLARER SES RUCHERS

UNE OBLIGATION ANNUELLE ! Vous avez jusqu'au 31 décembre pour déclarer vos ruchers, dès la première colonie d'abeilles détenue, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation. Cette formalité permet de connaître l'évolution du cheptel apicole, d'améliorer la santé des abeilles et de mobiliser les aides européennes. Une procédure simplifiée en ligne sur : mesdemarches.agriculture.gouv.fr.



SIVU «Animation à la Vie Sociale»

Courriel : enfancejeunesse.sivu@orange.fr
Tél : 02 23 16 05 47 - 06 77 10 31 48 - Site internet : <http://sivu35430.fr>
CENTRE DE LOISIRS (2 ANS 1/2 - 13 ANS) : thème de la rentrée « La nature et ses insectes ». Inscriptions pour les mercredis : par téléphone ou courriel, le mardi avant 12h30.



ANIMATION ADOS (11 - 17 ANS) : préparation du séjour ski/surf 2019. Si tu es intéressé(e) pour venir t'éclater 10 jours sur les pistes et vivre 10 jours de folie avec tes amis, viens vite t'inscrire !

CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES : il rassemble 4 élus CM1-CM2 de chaque école (St-Suliac, St-Père, La Ville-ès-Nonais et Châteauneuf). Il a pour vocation de sensibiliser les jeunes à l'acte citoyen et au potentiel du patrimoine. Les jeunes conseillers travaillent à la mise en place d'événements sportifs ou culturels, à destination de l'ensemble des élèves des communes du S.I.V.U. Les élèves se déplaceront en mairie pour élire leurs représentants par vote officiel. A Saint-Père, les élections auront lieu le 4 octobre 2018.

SERVICE-PUBLIC.FR

SITE OFFICIEL DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE : service-public.fr vous permet de connaître vos droits et d'effectuer vos démarches en ligne dans de nombreux domaines : papiers et citoyenneté, famille, santé, travail, logement, transport, argent, justice, loisirs. Connectez-vous pour en savoir plus : service-public.fr.



BIBLIOTHÈQUE



LA VAGUE DES MOTS.

La bibliothèque / ludothèque est ouverte le mercredi de 16h à 18h ; le vendredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Tél. : 02 99 58 26 76.

NOUVEAUTÉ DE LA RENTRÉE :

ouverture d'une section LUDOTHÈQUE : sur le même principe que la bibliothèque, vous pouvez emprunter des jeux de sociétés (jeux pour enfants à partir de 2 ans, jeux de stratégie, de suspense, de réflexion...). Plus de 70 jeux sont à votre disposition.



CLIC CÔTE D'Émeraude



CAFÉ DES AIDANTS : Temps d'échange de 15h à 16h30 à St-Méloir des Ondes (Bistrot d'Henry). 02 99 16 88 76. Mardi 16 octobre. « Comprendre la maladie / le handicap de son proche. Comment s'adapter aux différentes étapes ? »

PROTÉGEONS LA RANCE !

LES BOUCHES D'ÉGOUT NE SONT PAS DES POUBELLES ! Il ne faut pas oublier que la pluie passe par les canalisations et finit dans le milieu naturel (cours d'eau, rivière, fleuve et mer) en emportant tout ce qui se trouve sur son passage : cailloux, tâches d'huile/essence, déjections canines... Conséquences directes : la pollution bactériologique et chimique, la présence de macrodéchets sur les plages et dans la laisse de mer, etc. Une campagne de communication « La mer commence ici » financée par l'Agence Régionale de Santé de Bretagne et CŒUR Émeraude a été lancée sur les communes des bords de Rance afin de sensibiliser à cette problématique pour tout le territoire du futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude. À l'heure où environ 80% des débris retrouvés dans les océans sont d'origine terrestre, rappelons qu'un déchet, liquide ou solide, jeté dans les égouts est un déchet retrouvé sur la plage ! Renseignements sur : www.coeur.asso.fr

DÉCHETS - OCTOBRE



BACS JAUNES : vendredis 12 et 26 octobre.
ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs, la veille au soir. Renseignements au 0 800 801 061 (service et appel gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h).

CÉLÉBRATIONS



MESSES LES SAMEDIS À 18H : 6 octobre à la Ville-ès-Nonais ; 13 octobre à Miniac-Morvan ; 20 octobre à Saint-Guinoux (messe des familles) ; 27 octobre à Lillemer.
MESSES LES DIMANCHES À 10H30 : 7 octobre à Plerguer ; 14 octobre à Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine ; 21 octobre à Plerguer ; 28 octobre à Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine.
TOUSSAINT : Mercredi 31 octobre à Saint-Père Marc en Poulet ; Jeudi 1^{er} novembre à Miniac-Morvan (éveil à la Foi).

MOT DU JARDINIER



«Brouillards d'octobre et pluvieux novembre font bon décembre».

RENTRÉE SCOLAIRE



EFFECTIFS DE LA RENTRÉE 2018-2019

Groupe Scolaire Théodore Chalmel (148 élèves) :

Mme Laforge, maternelles TPS/PS/MS ; Mme Quéméré, maternelles PS/GS ; Mme Desein - directrice, CP/CE1 ; Mme Garnier, CE1/CE2 ; Mme Bisman, CE2/CM1 ; Mme Bihan, CM1/CM2.
Décharge directrice : Mme Robillard les mardis. 02 99 58 85 42

École privée Sainte-Thérèse (63 élèves) :

Stéphanie Pazos, maternelles TPS/PS/MS ; Violaine Desnos, maternelle GS et CP/CE1 ; Charlène Lalue, CE2/CM1/CM2.
Mme Georgetti, la directrice, est présente les mardis. 02 99 58 81 27.

RENDEZ-VOUS CONTES



Les «Rendez-Vous Contes» : www.paysdelabaie-mtstmichel.com.
Mercredi 24 octobre «Spectacle de contes» 20h à la Villa Les Roches Brunes - 3 allée des Douaniers à Dinard avec Justine Devin - Compagnie Dedans Dehors (Tarif 4 €). Réservation 0 821 235 500.
Jedi 25 octobre «Balade contée» départ à 14h parking de la plage de la Petite Salinette à Saint-Briac sur Mer (Tarif 3 €). 02 99 88 32 34.

FRELON ASIATIQUE



DESTRUCTION DES NIDS : Si vous remarquez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, ne touchez à rien et appelez la FDGDON 02 23 48 26 32 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). Prise en charge financière à 100% pour la destruction des nids : 50 % par la communauté de communes de St-Malo et 50 % par la commune de Saint-Père. <https://www.stmalo-agglomeration.fr/vous-avez-decouvert-un-nid-de-frelons-asiatiques-.html>.

LA VÉRITÉ SUR...



ÉQUITÉ DES TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES
Le 5 juillet, le Conseil Municipal a adopté un nouveau principe de tarification pour les services périscolaires, progressif pour plus d'équité sociale. Depuis septembre 2018, les tarifs sont proportionnels aux revenus des familles. Les repas sont facturés de 2 € à 3,50 € et l'accueil périscolaire (matin et/ou soir) de 0,50 € à 3 €. Même au tarif le plus élevé, la commune continuera de participer au financement de tous les repas dont le coût de revient est de 9,50 €.

SERVICES MUNICIPAUX



MAIRIE : la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 16h30. Le samedi de 9h à 12h.
Tél. 02 99 58 81 06. Courriel : contact@ville-saint-pere.fr

CENTRE TECHNIQUE : pour toutes vos questions concernant l'**urbanisme** (déclaration préalable de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme...) et les **travaux** (voirie, signalisation routière, réseaux, éclairage, animaux errants...) merci de vous adresser au Centre Technique 16 rue Vauban : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 16h30 ou contacter le 02 99 80 10 51.



PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-François RICHEUX - Maire
Thierry NUSS - 1^{er} adjoint en charge des finances, budget, personnel, affaires scolaires, enfance-jeunesse, associations.
Elisabeth LE PAPE - 2^e adjointe en charge de l'urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, animation, jumelage.
Loïc CAVOLEAU - 3^e adjoint en charge des travaux des grands projets d'aménagement, véhicules, bâtiments, accessibilité, sécurité, défense nationale.
Chantal BESLY - 4^e adjointe en charge de l'environnement, des espaces verts, communication et affaires funéraires.
Bernard LEPAIGNEUL - 5^e adjoint en charge des travaux en régie, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père Marc en Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père Marc en Poulet

Tél. 02 99 58 81 06 contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Yves Bernard - Conception et réalisation : Christèle Hervé
Comité de Rédaction : Anne-Françoise Gautier, Elisabeth Le Pape, Claudie Viderent, Thierry Nuss, Guy Richeux, Nicole Kérisit.